



21 mai 2013

CONVOCAZIONE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les membres de l'association *Choc Electrique* sont convoqués en assemblées générales extraordinaire et ordinaire le

Mercredi 12 juin 2013 à 20h00
Chemin de Montoly 1 à Gland

L'ordre du jour et à votre disposition sur www.chocelectrique.ch (actualités)

Ces assemblées sont ouvertes à tous ; toutefois, seuls les membres cotisants auront le droit de vote.



Le Billet du Président : Ce que cet exercice nous enseigne pour affronter le prochain



Cette jolie formule est démarquée du titre de la conférence que le grand essayiste Jacques Attali a prononcée pour les 75 ans de la CVI (Chambre Vaudoise Immobilière), qu'il me pardonne cet emprunt.

Le 23 mai 2012, lors de notre assemblée annuelle à Gland nos amis du comité référendaire fribourgeois m'ont annoncé qu'ils avaient réuni les 8000 signatures pour soumettre la loi du 7.2.2012 au peuple et à son bon sens, mais ce fut « au sprint »

Première leçon : le délai est court et il faut préparer l'opération. Nous l'avons fait pour Vaud. Le jour de la promulgation de la loi révisée qui imposerait le démantèlement des chauffages électriques (CE) existants, nous demanderons l'aval de la chancellerie pour nos feuilles de collecte de signatures. Il nous faudra trouver 12000 signatures.

Deuxième leçon fribourgeoise : le Grand Conseil avait voté cette loi à l'unanimité (95 à 0). Ce score stalinien ne se reproduira pas à Lausanne. Nous avons obtenu une audience de la commission du Grand Conseil. Nos arguments ne semblent pas avoir convaincu ses membres d'abandonner cette idée irréalisable, injuste et même anticonstitutionnelle. Nous en remettons une couche en vue de la discussion au plénum. « Lobbying » n'est pas un gros mot : il veut dire apporter de l'information aux députés jusque dans leur antichambre (lobby).

Troisième leçon: se faire entendre à l'avance : Nous sommes 25000 familles vaudoises concernées, 6,7% du total des logements vaudois mais cela représente 100 000 adultes en comptant les héritiers. Nous avons préparé des moyens et des méthodes de communication.

Quatrième leçon : les services de l'état ont repris sans hésiter les arguments et documents préparés par un organisme incantonal: la Conférence des Directeurs Cantonaux de l'Energie (EnDK). Nous avons étudié leurs chiffres et leurs raisonnements. Nous les réfutons un à un. Nous avons rassemblé des données incontestables sur nos consommations d'électricité et nos efforts de diversification des sources de chaleur.

Cinquième leçon : la solitude a failli venir à bout de nos amis Fribourgeois. Aucune instance, aucun organisme économique ne les soutenait. Au contraire, les attaques furent violentes parfois irrégulières. Nous avons pris les devants et le soutien sans faille que nous apportent la CVI et plusieurs installateurs en est l'illustration. Nous recherchons d'autres appuis. La motivation et l'engagement des propriétaires seront déterminants.

Jean-Pierre Mérot
Président Choc Electrique

Suivez-nous sur:

www.chocelectrique.ch ou www.facebook.com/chauffelectrique